

Conseil d'établissement

Compte rendu de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Saint-Isaac-Jogues
tenue le mercredi 28 septembre 2022 à 18 h 30 en présentiel

Type de réunion	Mensuelle régulière												
Animateur	Odile St-Louis												
Greffière	Marie-Pier Morand												
Présents	<table> <tr> <td>Isabelle Tincler</td> <td>Nancy Carmel</td> </tr> <tr> <td>Odile St-Louis</td> <td>Abdelhamid Hadj Said</td> </tr> <tr> <td>Catherine Fortin</td> <td>Diane Pelletier</td> </tr> <tr> <td>Léon Rozencwajg</td> <td>François de la Sablonnière Tremblay</td> </tr> <tr> <td>Nathalie Picard</td> <td>Marie-Pier Morand</td> </tr> <tr> <td>Mariève Cadoret</td> <td>Marc Robillard</td> </tr> </table>	Isabelle Tincler	Nancy Carmel	Odile St-Louis	Abdelhamid Hadj Said	Catherine Fortin	Diane Pelletier	Léon Rozencwajg	François de la Sablonnière Tremblay	Nathalie Picard	Marie-Pier Morand	Mariève Cadoret	Marc Robillard
Isabelle Tincler	Nancy Carmel												
Odile St-Louis	Abdelhamid Hadj Said												
Catherine Fortin	Diane Pelletier												
Léon Rozencwajg	François de la Sablonnière Tremblay												
Nathalie Picard	Marie-Pier Morand												
Mariève Cadoret	Marc Robillard												
Observateur	Aucun												
Absents	Claire Baujard												

Ouverture de la réunion

Ouverture de la rencontre à 18h32, il y a quorum (6 parents présents).

1- Adoption de l'ordre du jour

Abdelhamid Hadj Said propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité avec les ajouts (*points d'approbation : Fête d'Halloween et Album des finissants*).

2- Élections : présidence, vice-présidence et secrétaire

Catherine Fortin propose Odile St-Louis à la présidence, Nathalie Picard seconde la nomination. Mme Odile St-Louis accepte la présidence du conseil d'établissement.

Odile St-Louis propose Mariève Cadoret à la vice-présidence, Nancy Carmel seconde la nomination. Mme Mariève Cadoret accepte la vice-présidence du conseil d'établissement.



École Saint-Isaac-Jogues

9355, avenue De Galinée
Montréal (Québec) H2M 2A7
Téléphone : 514 596-5454
Télécopieur : 514 596-5458

Odile St-Louis propose Marie-Pier Morand comme secrétaire, Nancy Carmel seconde la nomination. Mme Marie-Pier Morand accepte le poste de secrétaire du conseil d'établissement.

3- Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2022

Isabelle Tincler propose, Catherine Fortin appuie. Adopté à l'unanimité.

4- Parole au public

Pas de public

5- Mot de la présidence – présentation des membres

Un tour de table est fait afin que tous les membres du conseil d'établissement se présentent.

Mme Odile St-Louis nomme aussi qu'un courriel de parent a été reçu en lien avec des préoccupations au niveau de la logistique des groupes du service de garde. Ce dossier a été transféré à la direction puisque les questionnements sont en lien avec les règles de gestion de l'école. Monsieur François de la Sablonnière Tremblay a contacté le parent et certains ajustements seront discutés au point 8 – *Service de garde*.

6- Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres est présenté aux membres du conseil d'établissement (voir en annexe).

Les membres recevront les invitations par Google Calendar pour le moment, jusqu'à la configuration de la boîte courriel Outlook CSSDM du conseil d'établissement.

Nathalie Picard propose, Diane Pelletier seconde. Adopté à l'unanimité.

7-Mot de la direction

Monsieur Tremblay clarifie la situation en lien avec la construction qui a lieu autour de l'école.

Il nomme aussi qu'une problématique existe en lien avec les poubelles de l'école qui ne sont pas toujours ramassées. La situation a été signalée à la Ville de Montréal via le 311.

Finalement, un retour est fait sur le courriel de parent abordé au point 5 – *Mot de la présidence*. Des changements seront apportés à l'horaire du midi au service de garde permettant à tous les groupes de se côtoyer dans des zones déterminées pendant le dîner. En fin de journée, les éducatrices font des activités diverses dans leur groupe, ce qui rend plus difficile pour les différents groupes de se côtoyer à ce moment précis.

<p>Approbation</p>	<p>- Règles de régie interne</p> <p>Certains changements ont été apportés et sont présentés aux membres du conseil d'établissement, entre autres concernant l'impossibilité de mettre un terme au mandat d'un parent pour cause d'absences répétées.</p> <p>Catherine Fortin propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p>- Plan local des mesures d'urgence</p> <p>La direction présente le plan local des mesures d'urgence aux membres du CÉ. Il est aussi nommé qu'une pratique d'évacuation est à venir. Finalement, le plan de confinement en cas d'intrusion sera rappelé aux membres du personnel lors d'une réunion générale afin de s'assurer que tous sont bien au fait des procédures.</p> <p>Abdelhamid Hadj Said propose, Mariève Cadoret appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p>- Sorties éducatives</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Groupe 313 (5^e année), piscine du centre Claude Robillard. Activité gratuite. Dates : 23 septembre, 11 novembre, 9 décembre 2022 2. Groupes 121-122-123-124 (2eme année), Écomuséum (Visite guidée des lieux en lien avec projet de fin d'année). 912\$ activité + 802.53 autobus (22\$ par élève, sera pris dans la mesure 15186, organisme inscrit dans le bottin culture à l'école volet scientifique). Date : 24 mai 2023 3. Groupes 001 à 005 (préscolaire), PROJET École Montréalaise « Raconte-moi une forme ». Activité gratuite. Dates à confirmer (une journée en octobre, novembre, décembre) 4. Groupes 002-004 (préscolaire), Ruelle de l'avenir, Ateliers créactifs et de cuisine. Activité gratuite Dates à confirmer : Un après-midi par semaine du 3 octobre au 5 décembre (journée à confirmer) 5. Groupe 311, Ruelle de l'Avenir « Citoyens de l'avenir » (univers social). Activité gratuite Date : Jeudi avant-midi à partir du 10 octobre (10 semaines avant les Fêtes et 10 semaines après) <p>Nathalie Picard propose, Nancy Carmel appuie. Adopté à l'unanimité.</p> <p>6. Résolution handball</p> <p>L'école demande une contribution financière pour les équipes de handball de 5^e et 6^e année. Il reste une somme de 1248\$ à payer au club de handball d'Ahuntsic Cartierville, chaque parent ayant eu 50\$ à déboursier par enfant inscrit. Il est décidé que 800\$ seront versés du budget amassé par les parents suite aux activités de levées de fonds, et que la balance de 448\$ sera défrayée par l'école.</p>
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Afin de réduire les couts pour les années à venir, il est demandé que les uniformes soient récupérés et réutilisés.

Laurent Rozencwajg propose, Isabelle Tincler appuie. Adopté à l'unanimité.

7. Consultation pour une possible modification à l'acte d'établissement

Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) est présenté aux membres du conseil d'établissement, et ces derniers constatent que les informations qui y sont indiquées sont véridiques. Le questionnaire du CSSDM est rempli par les membres.

Proposé et appuyé directement à l'aide du formulaire du CSSDM.

8. Adoption de la nouvelle tarification des journées pédagogiques au service de garde

La contribution des parents pour la participation aux journées pédagogiques est de 9\$ depuis plusieurs années, et le service des ressources financières du CSSDM nous informe que le montant devra passer d'un minimum de 10.75\$ (seuil pour l'autofinancement des journées pédagogiques) à un maximum de 15.30\$. Il est décidé que le montant sera de 10.75\$.

Nathalie Picard propose, Catherine Fortin appuie. Adopté à l'unanimité.

9. Programme « Aider son enfant »

La direction sonde l'intérêt des parents à abonner l'école à la plateforme *Aider son enfant*, comme il a été fait en 2021-2022. Les parents proposent plutôt d'y aller avec des conférences interactives et des activités en présentiel qui partent de sujets ciblés par le conseil d'établissement. Les parents demandent aussi de sonder les élèves sur les thèmes qui les intéressent et dont ils aimeraient que l'on discute.

À ce jour, les parents nomment l'exploitation des médias sociaux et le développement de la pensée critique comme sujets qui pourraient potentiellement être exploités.

10. Fête d'Halloween

La direction présente la proposition de l'OPP aux membres du conseil d'établissement, soit un spectacle de magie de Fulbert Latrouille. La somme demandée est de 1600\$ plus taxes.

Les membres du conseil d'établissement sont inquiets de l'importance de la somme en lien avec toutes les dépenses à prévoir pour l'année scolaire. Ils sont également préoccupés par l'intérêt de ce spectacle pour les plus petits élèves. Marc Robillard des Loisirs Sophie-Barat propose de permettre l'utilisation de leur labyrinthe qui sera installé dans le sous-sol de l'église, ce qui sera amené aux parents de l'OPP. Le CÉ approuve 200\$ pour les frais supplémentaires liés à la fête d'Halloween.

Marieve Cadoret propose, Laurent Rozencwajg appuie. Adopté à l'unanimité.

11. Financement album de finissant

	<p>Il est demandé au conseil d'établissement d'approuver une somme de 1000\$ pour la création de l'album des finissants. Les parents proposent qu'un sondage soit d'abord fait auprès des élèves afin de valider leur préférence entre un album et un chandail pour les finissants.</p>
<p>Information</p>	<p>- Formation CÉ Les membres du conseil d'établissement sont informés qu'une formation obligatoire leur est destinée, et toutes les informations quant à cette formation seront envoyées aux membres par Mme Odile St-Louis.</p> <p>12. Rencontre avec les titulaires 1^{er} septembre La direction questionne les parents afin de recueillir leurs commentaires suite à la rencontre du 1^{er} septembre. Ces derniers nomment avoir apprécié le fait de venir à l'école afin de rencontrer le titulaire, ainsi que le fait que les différents cycles se trouvent à des heures différentes. Il est nommé que la formule actuelle est à conserver.</p> <p>13. Assemblée générale du 8 septembre La direction questionne les parents afin de recueillir leurs commentaires suite à l'assemblée générale du 8 septembre. Une fois de plus, les parents nomment avoir apprécié la formule.</p> <p>14. Organisation scolaire La direction informe les parents que la déclaration de clientèle aura lieu vendredi, le 30 septembre, et qu'aucun changement n'est à prévoir au niveau de l'organisation scolaire. On informe aussi les membres du CÉ que le poste permanent au secrétariat sera affiché au début du mois de novembre.</p>

8- Service de garde

Mme Diane Pelletier mentionne aux membres du conseil d'établissement qu'à partir de mardi, le 4 octobre, tous les élèves dîneront à 11h24, et qu'il n'y aura donc plus deux horaires de diner différents. Cela permettra plusieurs améliorations dans le fonctionnement du midi, entre autres au niveau des surveillances.

On informe aussi les membres que les élèves inscrits à la journée pédagogique du 3 octobre iront à Nid'Otruche. Cette activité est rendue disponible pour 125 élèves étant données les réservations d'autobus. Les élèves n'ayant pu s'inscrire auront l'option de rester à l'école.

Finalement, il est nommé que l'école ira de l'avant avec le projet Hop Hop, soit une application mobile facilitant la récupération des enfants à l'école en fin de journée. Plus d'informations suivront.

9- Délégué au CCP



École Saint-Isaac-Jogues

9355, avenue De Galinée
Montréal (Québec) H2M 2A7
Téléphone : 514 596-5454
Télécopieur : 514 596-5458

La représentante du CCP, Mme Cadoret, informe les membres du CÉ que toutes les rencontres du comité de parents du CSSDM se feront de façon virtuelle cette année. Lors de la dernière rencontre, les membres ont travaillé sur la révision de l'offre d'emploi du protecteur de l'élève.

10- Mot de l'OPP

Marie-Pier Morand présente aux membres du conseil d'établissement les différentes activités planifiées par l'OPP pour l'année scolaire 2022-2023.

11- Membres de la communauté

Monsieur Robillard des Loisirs Sophie-Barat présente l'activité d'Halloween qui aura lieu le 31 octobre en soirée. Les informations seront acheminées aux parents grâce aux communications de l'école.

Il mentionne aussi que plusieurs nouveaux animateurs sont présentement en formation, et que ces derniers peuvent participer aux activités scolaires si besoin il y a.

12- Varia

13- Prochaine rencontre : 19 octobre 2022

14- Levée de l'assemblée : 20h58

Marie-Pier Morand, greffière

Odile Saint-Louis, présidente du conseil d'établissement

François de la Sablonnière Tremblay, directeur